49e année — N° 164 Le numéro 10 centimes — SECONDE ÉDITION Jeudi 17 juillet 1919

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS
	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse Fr.	2.50	6.—	10.—	20.—
Etranger »	4.—	10.—	19.—	38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Nouvelles du jour

Le rapport italien sur le désastre de Caporetto.

A Rome, on a publié le rapport de la commission d'enquête au sujet des causes de la catastrophe de Caporetto. Il comprend plusieurs volumes, avec un total de 1000 pages. La responsabilité n'est établie que de façon objective ; elle n'est pas concentrée sur certaines personnalités. Il résulte, cependant, du rapport que la cause du désastre réside en première ligne dans des circonstances militaires, pour lesquelles le général Cadorna, bien qu'il ne soit pas formellement nommé, est logiquement responsable. On reproche à l'ancien commandement italien non pas d'avoir abandonné ses lignes directrices stratégiques, tactiques et disciplinaires au cours du développement de la guerre, mais bien d'avoir tenu trop strictement aux plans et à la technique élaborés avant la guerre. On admet, dans le rapport, que des raisons morales ont contribué à l'écroulement, par le fait qu'elles ont paralysé la force de résistance de l'armée. La faiblesse du ministère Barzilai laissait tranquillement faire les socialistes, qui minaient le moral des troupes en leur promettant que la guerre serait terminée encore avant la fin de 1917 par des actions internationales, qu'il n'était donc plus besoin de nouvelles effusions de sang.

Ce rapport, parmi les causes morales, met encore en avant la démarche du Pape en faveur de la paix, qui aurait servi à la propagande antimilitariste dans les tranchées. Ceci est une absurde calomnie, car la note de Benoît XV n'avait rien qui pût affaiblir le patriotisme italien, et les soldats socialistes atteints de défaitisme étaient en même temps des anticléricaux auprès de qui une invitation à la paix n'aurait pas eu de succès, venant du Père commun des fidèles.

* * *

La Confédération générale du travail, qui groupe les socialistes italiens les plus avancés, a donc décidé la grève pour les 20 et 21 juillet prochains. Ce sera une grève « calme et disciplinée », sans aucun caractère révolutionnaire. C'est du moins ce qu'affirment les dirigeants du parti. Le mouvement gréviste est d'ailleurs loin de rencontrer un accueil favorable dans tous les milieux ouvriers. A Rome, les cheminots protestent contre la grève, de même que les cheminots catholiques à Milan. L'Union socialiste milanaise, qui groupe les socialistes modérés, qualifie la grève projetée « d'acte de folie ».

Ce qui a d'abord profondément surpris, c'est l'attitude de la Confédération italienne des travailleurs, la confédération « blanche », comme on l'appelle, par opposition à la confédération « rouge » ou socialiste. Elle a, dans un premier vote, adhéré au projet de grève pour protester contre « la fausse paix de Versailles » et pour demander une revision radicale du traité de paix. Avec ses 500,000 adhérents, la Confédération italienne des travailleurs pouvait s'opposer efficacement aux menées révolutionnaires du parti socialiste. On annonce de Milan que les dirigeants de la Confédération, émus par les critiques de leurs amis, ont réservé leur décision définitive.

M. Nitti a prouvé à la Chambre que la grève n'a aucune raison d'être du moment que l'Italie entend ne pas intervenir dans les affaires intérieures de la Russie et de la Hongrie. Le gouvernement, a-t-il ajouté, sera à son poste pour maintenir l'ordre et pour empêcher toute violence. Tout est préparé pour éviter des conflits et pour réprimer les désordres. Des troupes ont été envoyées dans tous les principaux centres.

* * *

Il est intéressant d'observer comment l'opposition qui s'annonçait formidable, il y a quelques jours, contre M. Nitti, s'est évanouie rapidement. Seuls ont voté contre le ministère le parti socialiste officiel, le Faisceau de la défense nationale et les libéraux « réformateurs ».

Les giolittiens, les radicaux, presque tous les catholiques, les socialistes, les réformistes ou modérés et les membres de l'entente démocratique ont soutenu le gouvernement.

Avant le vote, M. Nitti avait déclaré qu'un ministère sans opposition est faible, qu'il souhaitait une opposition et qu'il la remerciait d'avance pour sa collaboration.

Les événements l'ont servi à souhait. Les 111 députés qui lui ont refusé leur confiance lui permettront de vivre tout en lui rendant service.

* * *

M. Nitti a annoncé à la Chambre une prochaine amnistie pour les réfractaires italiens qui résident à l'étranger. D'autres mesures indulgentes sont à l'étude, telles que la revision des procès militaires.

* * *

La *Gazette de Francfort* constate que les grands projets d'impôt élaborés par le gouvernement font enfin sonner l'heure où tous les Allemands qui n'avaient pas encore éprouvé le contre-coup financier de la guerre, ou qui même avaient vu leur richesse augmenter du fait des circonstances, vont s'apercevoir de l'appauvrissement formidable du pays.

« Jusqu'à présent, écrit le journal francfortois, plus l'Etat s'endettait et plus les particuliers se sentaient riches. Ils ne remarquaient pas comme le capital national diminuait de mois en mois ; car ils voyaient s'entasser dans leurs coffres-forts les titres des emprunts de guerre et les banknotes qui remplaçaient les valeurs de toute espèce consommées par la guerre. Leurs livres de comptabilité accusaient chaque année de plus brillants bénéfices, parce que l'Etat payait avec une insouciante prodigalité tout ce qu'il achetait. Ils ne se rendaient pas compte que les reconnaissances de dette souscrites par l'Etat étaient autant d'hypothèques prises sur leurs propres biens. Alors que nous nous appauvrissions de mois en mois, la politique financière de l'Etat, qui consistait uniquement à contracter des emprunts, avait pour effet d'augmenter en apparence la richesse du pays, d'accroître la capacité d'achat des citoyens et de les pousser à la dépense. Nous aurions dû pratiquer l'économie avec plus de rigueur que jamais. Au lieu de cela, les masses, se trouvant dans une abondance d'argent qu'elles n'avaient jamais connue, se sont mises à le jeter par les fenêtres en achetant à n'importe quel prix ce qui leur plaisait. La hausse vertigineuse du prix de la vie et la désastreuse dépréciation de l'argent auxquelles nous avons assisté ont été le résultat de cette prodigalité, coïncidant avec la raréfaction des marchandises produite par le blocus. Le fisc, en étendant la main sur les fortunes, met enfin un terme à cette folie. »

La grève des typographes

L'assemblée des délégués de l'Association suisse des imprimeurs a accepté la proposition du Département fédéral de l'économie publique de réduire à 44 heures par semaine la durée du travail pour les compositeurs à la machine. L'Union suisse des typographes ayant, elle aussi, accepté cette proposition, le travail a repris dans toutes les imprimeries.

* * *

La grève qui vient de se terminer a fourni un nouvel exemple de la désinvolture avec laquelle on passe outre aux engagements des contrats et du peu de poids qu'a la parole donnée, dans certains milieux.

Une convention passée en 1918 et valable jusqu'en 1922 fixait à 46 heures par semaine le travail des compositeurs à la machine. C'est donc en pleine validité de la convention que les ouvriers ont décidé *ex-abrupto* d'en exiger la revision. Ils voulaient que la durée du travail fût réduite à 42 heures et ils notifièrent qu'ils quitteraient tous ensemble le travail le 12 juillet si on ne déférait pas à leur demande.

Pendant la durée des négociations, les délégués ouvriers prirent l'engagement que le travail continuerait au delà de l'échéance de l'ultimatum, jusqu'au prononcé de l'Office de conciliation. Mais l'assemblée des compositeurs tint cet engagement pour nul et décida que la grève commencerait le 12 juillet.

Outre qu'on se demande s'il était indispensable de réduire la semaine de 46 à 42 heures, on a peine à croire que les intéressés n'aient pu attendre que l'Office de conciliation eût rendu son arrêt.

Tout cela fait conclure avec un ironiste parisien : La guerre des classes est virtuellement close ; le travail a mis le capital dans sa poche ; il le mène à la baguette et fixe lui-même le temps et le prix de sa collaboration.

Eclaircissements sur la situation en Irlande

« Sinn Féin » sont deux mots irlandais qui veulent dire « nous-mêmes » et caractérisent bien le mouvement de relèvement qui se poursuit en Irlande depuis trente ans. La vieille race irlandaise, après les terribles persécutions du XVIIIme et du commencement du XIXme siècle, conquit le droit de pratiquer sa religion et d'élire des députés catholiques sous O'Connell, puis, sous Parnell et Davitt, le droit de racheter les terres d'où elle avait été chassée ou évincée. Depuis la guerre, les Anglais se vantent de leur politique agraire en Irlande. Ils oublient de dire que leur politique consiste à permettre aux Irlandais de racheter, souvent à des prix exorbitants, les terres dont eux ou leurs ancêtres avaient été chassés pour faire place à des Anglais désireux de s'enrichir.

Depuis trentre ans, le mouvement pour la restauration de la langue et des coutumes irlandaises gagne du terrain. Petit à petit, l'âme irlandaise secoue le joug de l'emprise anglo-saxonne. L'ancien parti nationaliste, sous Redmond et Dillon, épris de la civilisation anglaise, ne comprit pas très bien ce mouvement, et ceci explique sa défaite aux dernières élections. Depuis trente ans, Redmond se fiait à la démocratie anglaise et il prit nettement parti pour cette démocratie au début de la guerre. Les Irlandais du monde entier le suivirent et s'enrôlèrent par milliers dans l'armée anglaise, convaincus que tout irait bien après la guerre et que leur petit pays aurait enfin sa liberté. Ils le firent malgré le peu de confiance que leur inspiraient les promesses du gouvernement britannique et la connaissance profonde que leur histoire leur donnait de l'hypocrisie de certains hommes d'Etat anglais. Etant donnée cette méfiance, les résultats de la campagne de Redmond furent remarquables. D'après lui, 500,000 Irlandais servaient dans l'armée et la marine anglaise comme engagés volontaires en 1917. Il y compte les émigrés des Etats-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, etc., mais non les descendants d'émigrés.

La réaction commença quand Redmond fut obligé d'avouer qu'il avait été trompé et quand il accusa Lloyd George de traiter les accords comme des « chiffons de papier », etc., etc. C'est sous l'influence de cette nouvelle déception que le mouvement pour la proclamation de la République et l'appel à la Conférence de la paix prit les proportions actuelles.

Les membres du nouveau parti national de la renaissance irlandaise sont catholiques. Lorsque, il n'y a pas longtemps, un journaliste anglais protestant se présentait chez Mme De Valera, la première chose qui le frappa, ce fut le tableau du Sacré-Cœur intronisé. Les éloges décernés aux « Sinn-Féiners » par l'évêque de Killaloe dans un récent sermon sont tout à fait remarquables.

Au début de la guerre, la traditionnelle sympathie des Irlandais pour la France, bien que fortement diminuée par les lois persécutrices en France depuis 1881 et surtout par la vue des prêtres obligés de prendre les armes et servir comme soldats, subsistait encore. En France, on oublie que l'Irlande, qui a donné tant de soldats à l'armée française (par exemple, entre 1690 et 1790, 400,000 à 500,000 Irlandais sont morts au service de la France), n'a qu'un ennemi et ne peut l'oublier même quand il plaît à cet ennemi de changer ses alliances. Blücher fut reçu à Londres en 1815 avec les mêmes honneurs que Foch en 1918, mais la situation de l'Irlande reste la même.

L'Allemagne n'était pas connue en Irlande avant la guerre, sauf par les travaux de ses savants pour la restauration de la langue celtique. Par contre, les soi-disant loyalistes, les colons protestants, invitèrent l'empereur d'Allemagne à venir les sauver du *Home Rule*. On lit dans l'*Irish Churchman* (nov. 1913) : « Si notre roi approuvait jamais le *Home Rule*, les protestants d'Irlande salueraient ce sauveur d'outre-mer comme firent leurs ancêtres dans des circonstances analogues. » Presque tous les chefs de ce parti sont devenus plus tard membres du gouvernement anglais.

En 1917, on voulut discréditer les Irlandais auprès du président Wilson ; on inventa un « complot allemand » et l'on déporta des centaines de catholiques sans autre forme de procès et cela, bien que le vice-roi du gouvernement anglais d'Irlande niât l'existence de ce complot (séance du 15 nov. 1917 à la Chambre des Lords).

Est-ce que tous les protestants, colons ou descendants de colons, sont opposés aux aspirations nationalistes ? Non. L'opposition se montre surtout dans le coin nord-est de l'Ulster où se trouve la ville de Belfast. Toutefois, d'abord, l'Ulster n'est pas exclusivement protestant, car il contenait lors du dernier recensement (1911 ?) 690,816 catholiques sur une population de 1,581,696 habitants (46 à 47 %) : dans cinq des neufs comtés de l'Ulster, les catholiques sont en majorité. Il faut savoir ensuite qu'il y a beaucoup de protestants nationalistes. Ce qui le prouve, c'est le fait que, jusqu'en 1918, 17 des 33 représentants de l'Ulster étaient nationalistes. Avant les dernières élections, les circonscriptions furent savamment remaniées pour favoriser les orangistes de Carson, de sorte que les nationalistes de Belfast, bien qu'ils aient obtenu le quart des voix, n'ont plus qu'un représentant sur neuf. On peut dire que presque tous les protestants qui ne tombent pas sous l'influence des loges orangistes *(Orange Lodges)* sont favorables aux aspirations nationalistes. Il va sans dire que les orangistes sont affiliés ou au moins dirigés par les loges maçonniques.

Quel sera l'issue de la situation actuelle ? Pour le moment, on ne peut le savoir. Il est intéressant de voir que les Etats-Unis se déclarent pour l'Irlande, bien que le gouvernement anglais ait dépensé des millions de livres sterling pour la propagande anti-irlandaise aux Etats-Unis pendant la guerre. Il est aussi intéressant de voir que M. Maurice Muret qui, il y a quelques mois, écrivait un article haineux contre l'Irlande dans la *Gazette de Lausanne*, change presque complètement de ton après avoir rencontré les délégués de la république irlandaise à Paris et lu une brochure intitulée « Les Atrocités anglaises en Irlande », comme son article dans le même journal, en date du 11 juin dernier, le prouve. Un séjour de trois mois en Irlande achèverait probablement sa conversion, car la conduite du gouvernement anglais devient de plus en plus intolérable.

La renaissance irlandaise, qui se poursuit, est une renaissance de l'âme irlandaise tout entière. On sait ce que l'Irlande a fait pour la conversion de l'Europe païenne au VIme, au XIme siècle. Pendant le XIXme siècle, l'Irlande a donné presque les trois quarts des fidèles, des prêtres et des fidèles qui ont fait passer les Etats-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, etc., de l'état de pays de missions au rang de pays possédant une hiérarchie régulière. Et maintenant, elle tourne son attention vers les pays païens : la Chine, l'Afrique, etc. L'île des Saints a confiance dans le Sacré-Cœur de Jésus, dans l'Immaculé Cœur de Marie et dans les milliers de saints qui, avec saint Patrice, veillent du haut du ciel sur ses destinées.

Un Irlandais.

Londres, 15 juillet.

A la cérémonie commémorative de la bataille de la Boyne entre protestants et catholiques (1690), le chef des unionistes de l'Ulster, sir Edward Carson, a prononcé à Belfast un discours qui est vivement commenté.

Les journaux de tous les partis déplorent que sir Edward Carson ait choisi le moment dans lequel la question irlandaise a pris l'importance d'un problème international pour reproduire les anciennes menaces de rébellion à main armée qui, en 1914, faisaient considérer comme imminente une guerre civile en Irlande, contribuant à répandre en Allemagne l'illusion que la Grande-Bretagne n'interviendrait pas dans la guerre.

Sir Ed. Carson a dit en substance que les protestants de l'Ulster ne se soumettront jamais à aucun régime d'autonomie et que, en cas de nécessité, ils défendront par les armes la cause de l'union avec l'Angleterre. Il a protesté aussi contre l'agitation américaine en faveur de l'Irlande. Mais, ainsi que le fait remarquer le *Times*, il a oublié que, en Amérique, il y a 15 millions d'Irlandais qui ont le droit de s'agiter en faveur de leur pays d'origine, même s'ils ont acquis la qualité de citoyens américains.

Londres, 15 juillet.

A l'occasion d'un office solennel d'action de grâces, dans la cathédrale de Westminster, le cardinal Bourne a prononcé, au sujet de l'Irlande, les importantes paroles suivantes :

« Le pays se trouve en face de deux problèmes dont on ne saurait exagérer l'importance. De par ma situation ecclésiastique, je suis nécessairement en dehors de toute politique de parti ; je ne risque, par conséquent, aucun malentendu si je déclare qu'il n'y a jamais eu de question réclamant avec autant d'urgence l'attention de ceux qui sont chargés du gouvernement que la solution prompte, juste, équitable et définitive des problèmes qui ont trait à l'histoire et à la condition actuelle de notre nation-sœur l'Irlande. C'est là une question qui regarde tout l'Empire ; toutes les nations sont embarrassées par une situation qu'elles ne peuvent comprendre ; la solution de cette difficulté si ancienne met en œuvre les espérances, les prières et les aspirations des catholiques de tous les pays de langue anglaise. Que Dieu, dans sa miséricorde, éclaire et conduise à une issue heureuse ceux qui ont entre leurs mains les décisions qui restent à prendre ! »

Les fêtes de la victoire à Paris

M. Clémenceau au maréchal Pétain

Paris, 15 juillet.

Le président du Conseil, ministre de la guerre, a transmis en ces termes au maréchal Pétain, commandant en chef les armées françaises, la lettre de félicitations que le président de la République a bien voulu lui adresser à la suite du défilé de ce matin :

« Mon cher maréchal,

« En m'associant aux sentiments exprimés par le chef de l'Etat, j'y veux joindre mon salut d'admiration patriotique à l'adresse de l'armée française, grande par ses chefs, grande par ses soldats. Dans la magnificence de sa porte de gloire, Paris, où la France était accourue, leur a fait un accueil comme nul triomphateur n'en a connu jamais.

« Il n'y a pas dans notre belle histoire un plus beau moment de notre patrie. Qui de nous a vu ce jour a vécu.

« Voici, dès demain, le retour aux labeurs de la vie nationale. Tant d'héroïque dévouement ne doit pas être perdu. De la victoire de la guerre il reste à faire la victoire de la paix. La France compte sur ses soldats citoyens.

« Veuillez agréer, mon cher maréchal, l'assurance de mes meilleurs sentiments. »

Clémenceau.

Le général de Castelnau

Paris, 15 juillet.

L'*Intransigeant* dit :

Le général de Castelnau a fini la guerre comme général de division, c'est-à-dire dans le même grade où il l'avait commencée. Cinq ans de magnifiques services ne lui ont pas valu un avancement. On se souvient même que, promu pendant une heure maréchal, au point que le *Temps* lui-même l'avait annoncé, Castelnau a été dépromu, si l'on peut dire, par une décision venue de certain cabinet et que nous indiquerons un jour. La foule, avec son sens d'équitable justicière, criait sur le passage de Castelnau : « Maréchal Castelnau ! ». Cela vaut presque une promotion. »

Quelques anecdotes

Il faudrait des colonnes pour reproduire les mille et mille scènes pathétiques de la journée glorieuse de lundi. En voici quelques-unes glanées un peu partout et qui fixeront le caractère de cette incomparable solennité :

Un zouave, amputé d'une jambe, sans appareil, pleure au passage des drapeaux en loques de l'armée d'Afrique, puis, tout à coup, on le voit, malgré ses béquilles, se diriger très vite vers un régiment, le sien, dont la tête vient de s'engager sur l'avenue de la Grande-Armée. Derrière le drapeau, parmi la garde des sergents chevaliers de la Légion d'honneur qui se range, il part au pas la tête haute pour passer sous l'Arche triomphale avec ses compagnons de gloire ; il a été à la peine, il veut être à l'honneur.

Son geste est imité du reste par d'autres mutilés. Les officiers amputés d'un bras ne sont pas rares, ils sont du reste encore soldats et défilent à la tête de leur compagnie.

Le général Degoutte reconnu par la foule est vivement acclamé.

Comme il passe au carrefour de la rue Scribe, il est salué par un soldat mutilé de la jambe gauche.

Le général Degoutte fait accomplir un crochet à son cheval, se dirige vers le blessé et lui donne un bouquet de roses qui vient de lui être lancé d'une fenêtre, pendant que la foule l'ovationne follement et que le poilu se met à pleurer à chaudes larmes.

Comme les deux maréchaux, Joffre et Foch, devisaient ensemble en attendant l'heure officielle de leur réception par le Conseil municipal, deux enfants se dirigèrent vers eux très émus avec une gerbe de fleurs, et celui qui portait la gerbe la présenta au maréchal Joffre, alors que l'autre chargé du compliment le lui adressait de tout cœur.

Dès qu'il eut entendu les premières phrases, le maréchal Joffre comprit que la gerbe et le compliment étaient à l'intention de Foch. Il se tourna alors vers celui-ci qui se retira en disant :

— Joffre, c'est à vous qu'on fait le compliment, prenez la gerbe.

Incidents au Père-Lachaise

Paris, 15 juillet.

Des incidents se sont produits, lundi, au cimetière du Père-Lachaise, à propos d'une manifestation organisée par certains éléments révolutionnaires.

Alors, en effet, que Paris acclamait avec tout l'enthousiasme de sa foi patriotique les troupes glorieuses qui défilaient, un groupe se dirigeait vers le cimetière du Père-Lachaise, ayant à sa tête deux porteurs de drapeaux rouges. Ces manifestants allaient déposer des couronnes sur les tombes de leurs morts. La pensée était respectable, mais la signification qu'ils voulaient

lui donner en arborant des étendards révolutionnaires était singulièrement déplacée.

La foule le leur montra. Sur leur passage elle s'ameuta et les hua violemment.

Les fêtes de la paix à Londres

Londres, 15 juillet.

C'est samedi, 19 juillet, que Londres, à son tour, fête la victoire. A ce sujet, on annonce de Londres que le maréchal Foch aurait télégraphié à l'ambassade française que sa présence ne lui semblait pas opportune aux côtés du maréchal Haig. En effet, ces fêtes sont surtout un hommage de la Grande-Bretagne à sa propre armée.

Le maréchal Foch n'irait donc à Londres que le 31 juillet et serait reçu par le lord-maire. Le droit de cité lui serait alors conféré.

Londres, 15 juillet.

6000 soldats alliés, dont 800 Français, prendront part au défilé de la paix.

Le gouvernement a retenu pour eux 3000 places, vendredi soir, dans les théâtres de Londres.

Sir Oswald Stopp a gracieusement offert le Colisée pour un concert, dimanche après midi et préparé le programme.

Les 80 officiers et cavaliers de l'Ecole de Saumur, qui furent très remarqués au tournoi royal militaire de l'Olympia, resteront à Londres cette semaine pour participer au défilé.

Le détachement est commandé par le capitaine Bridou, les lieutenants d'Arexy et Arlabosse. Ils sont accompagnés de 35 cavaliers trompettes.

Tout le détachement est invité à dîner pour demain soir par le gouvernement, puis les hommes seront conduits au théâtre.

Le traité de paix

Paris, 16 juillet.

(Havas.) — La commission du traité de paix de la Chambre a décidé d'entendre M. Clemenceau sur la question de la rive gauche du Rhin et les autres questions territoriales.

Elle a entendu, mardi, M. Pichon, sur la question de la Société des nations. Celui-ci a montré la nécessité de soumettre les conflits entre les nations adhérentes à un arbitrage permanent institué d'avance. Les grandes nations dépendront de l'unanimité. L'indépendance des nations représentées est une caution considérable. Pour tous les problèmes d'ordre politique et social soumis par l'entente internationale à la Société des nations, le profit de l'humanité est évident. Relativement à l'adhésion de l'Allemagne à la Société des nations, M. Pichon rappelle qu'elle n'y pénétrera qu'après vote et après avoir marqué sa bonne foi, principalement par l'exécution des obligations du traité, sans que cessent les restrictions et réductions militaires imposées. M. Pichon accepte de reprendre au sein de la Société des nations les amendements Léon Bourgeois au nom de la délégation française assurant une efficacité complète de la Société des nations par le contrôle des armements et l'établissement de sanctions militaires.

La commission a entendu la suite du rapport Charles Benoist sur les questions territoriales, notamment sur le bassin de la Sarre.

Guillaume II et l'ex-impératrice

Amsterdam, 16 juillet.

(Wolff.) — Des nouvelles d'Amerongen annoncent que l'ex-empereur allemand et l'ex-impératrice sont tombés malades.

Londres, 14 juillet.

L'agence Reuter apprend, au sujet de la nouvelle publiée par la *Deutsche Allgemeine Zeitung*, suivant laquelle le gouvernement hollandais aurait consenti à l'extradition de l'ex-kaiser, que le Foreign Office n'a reçu aucune espèce de confirmation de cette nouvelle.

La Haye, 15 juillet.

Le *Westphælischer Anzeiger* annonce que l'ex-impératrice d'Allemagne se serait adressée à la reine de Hollande afin que celle-ci intervienne auprès de la reine d'Angleterre pour qu'il ne soit pas donné suite au projet d'extradition de l'ex-empereur.

L'incident de Berlin

Paris, 16 juillet.

(Havas.) — Le *Journal* dit que le gouvernement français a décidé, sur la demande du maréchal Foch, de réclamer une indemnité de 100,000 fr. pour la famille du sergent Mannheim, tué à Berlin, une amende d'un million à titre de réparation et des sanctions contre les coupables.

La Mission de Bâle

Londres, 16 juillet.

(Reuter.) — A la Chambre des communes, répondant à la question de savoir si la Mission de Bâle a été traitée comme une société de mission allemande en vue de sa figuration dans le traité de paix, ou comme une société de mission neutre, le sous-secrétaire d'Etat aux colonies traité de paix, ou comme une société de missions de paix, le sous-secrétaire d'Etat aux colonies dit : Considérant les rapports avec l'ennemi et les sympathies pour l'ennemi de la Société de commerce de la mission de Bâle, à la Côte d'Or, et du moment qu'elle a été considérée comme association ennemie avant la conclusion de la paix, on fait actuellement des démarches pour placer ses biens sous une administration spéciale. Ces biens seront administrés sur des bases religieuses et philanthropiques au profit des indigènes. Des observations ayant été faites par le gouvernement suisse et par la Société de commerce de la mission dans le but d'obtenir l'annulation des mesures prises, le gouvernement, après mûres réflexions, ne trouva pas de raison suffisante pour changer sa décision. On a l'intention de rembourser leur capital entier aux actionnaires de la Société de commerce de la mission de Bâle.

Grève de mineurs en Angleterre

Londres, 16 juillet.

Le *Daily Chronicle* annonce que 150,000 mineurs du Yorkshire se sont mis en grève dans la soirée en raison du différend avec les propriétaires de charbonnages de l'ouest du Yorkshire relativement à l'exécution de la sentence arbitrale de la commission houillère concernant les heures de travail et les tarifs de salaires pour le travail à la tâche.

Echos de partout

LA CHERTÉ DES CARROUSELS

D'un journal de Paris :

« Tournez, tournez, les chevaux de bois », chantait Verlaine.

Ils tournent, en effet, au son mélancolique des orgues de Barbarie, mais à quels prix !

A des prix tellement excessifs, disons le mot : tellement scandaleux, que le public a fini par se fâcher.

Ce fut, place de la République, dimanche soir, que la foule accomplit son premier geste de colère contre un mercanti, directeur de manège. Il avait d'abord affiché le tour à 0 fr. 50, puis, comme la clientèle abondait, il augmenta successivement de 25 centimes, jusqu'à 1 fr. 75 et 2 francs.

Ce ne fut pas long. Leurs huées restant sans effet, les spectateurs passèrent aux actes révolutionnaires, brisant les balustrades, saccageant éclairage et moteur, faisant un vrai cimetière de chevaux de bois.

Devant le Luxembourg, la même scène faillit se produire, car, là aussi, un manège avait doublé ses prix au cours de la soirée.

L'avoine est chère, chacun sait ça. Mais la consommation de cette cavalerie essentiellement sobre ne saurait justifier la hausse exorbitante que prétendent imposer les entrepreneurs de transports en commun et en rond.

MOT DE LA FIN

A Paris :

— Des coqs ! Des coqs ! Des coqs !... Le gouvernement en a fait peindre partout pour le défilé du 14 juillet.

— Au lieu de tant de coqs, est-ce que le ministre du ravitaillement ne ferait pas mieux de nous donner la poule au pot.

Confédération

Les grèves

Les ouvriers de l'entreprise Nitrum, à Bodio, ont proclamé la grève, comme protestation contre le licenciement d'un chef.

Les ouvriers de l'entreprise Adler qui effectuent les travaux d'agrandissement à la gare d'Airolo ont proclamé la grève pour obtenir une augmentation des salaires et une diminution des heures de travail.

A Chiasso, les maçons ont proclamé la grève pour obtenir une augmentation des salaires.

Le personnel des postes

L'assemblée des employés des postes et douanes a décidé de réclamer une allocation supplémentaire de renchérissement de 1000 fr.

Finances argoviennes

Les comptes de l'Etat argovien bouclent par un déficit de 2 millions ½ de francs en chiffres ronds.

Le déficit genevois

Le budget de la ville de Genève pour 1920 prévoit 23 millions de dépenses et 16,430,000 fr. de recettes ; déficit : 6,086,000 fr.

ARMÉE SUISSE

L'état sanitaire

Selon un bulletin officiel du médecin en chef de l'armée, l'état de santé des troupes a continué à être bon pendant le mois de juin. Il n'a été annoncé aucun cas de maladies infectieuses.

Il a été enregistré 16 décès dus aux causes suivantes : 5 décès à la suite de tuberculose pulmonaire ; un décès à la suite de tuberculose intestinale ; 1 décès à la suite de tuberculose des reins ; 2 décès par suite de pleurésie ; 1 décès par suite de néphrite ; 2 décès par suite de fracture du crâne ; 1 décès par suite de périostite ; 1 décès par suite d'ulcère d'estomac ; 1 décès par suite de gastrite et un décès par suite d'accident.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le tarif des chemins de fer allemands

Les frais de transport sur les lignes allemandes devaient jusqu'ici être payés au cours de 123,45 fr. par 100 marcs. Désormais, les frais de transport se payeront au cours du change.

Nos bœufs iraient en Italie

Dans le Seeland bernois, des marchands cherchent actuellement à acheter à tout prix des bœufs de boucherie pour les exporter en Italie. Grande émotion parmi les bouchers.

L'importation en France est libre

Un décret du gouvernement français, daté du 13 juillet, ordonne l'abrogation immédiate de l'interdiction d'importer en France, à l'exception de certains articles alimentaires. En conséquence, l'importation des soieries est libre.

Kefol NÉVRALGIE MIGRAINE BOITE Fr. 1.80 TOUTES PHARMACIES

Le mouvement catholique social à Sion

CONFÉRENCE DE M. L'ABBÉ Dr SAVOY

[illegible] *Sion, 16 juillet.*

Lundi soir, 14 juillet, se pressait, dans la grande salle du casino de Sion, une foule compacte d'environ 300 auditeurs, pour la plupart des ouvriers, artisans et employés, et perdus dans la masse des travailleurs, une faible minorité d'intellectuels, d'hommes d'administration et de membres du clergé. Ils étaient tous venus entendre M. l'abbé Savoy, directeur des œuvres sociales de la Gruyère. Le sujet de la conférence, « Socialisme et catholicisme », est bien suggestif dans les circonstances actuelles. Car, depuis quelques mois, le socialisme entretient en Valais une propagande audacieuse en vue de la constitution d'un parti politique et déverse, malgré ses affirmations de neutralité, sa haine et ses calomnies contre la religion traditionnelle du Valaisan.

Le 14 juin passé, l'un de ces meneurs socialistes, venu pour propager ses idées destructrices dans une réunion d'ouvriers déjà syndiqués, eut la surprise de voir se mêler à l'auditoire quelques prêtres et jeunes gens zélés qui, est-il besoin de le dire, eurent vite fait de démontrer la fausseté des arguments de l'agitateur. Le prédicateur du nouvel évangile, pour regagner dans une nouvelle rencontre le terrain perdu, invita ses adversaires à organiser une seconde réunion.

Aux catholiques sociaux de Sion il parut peu opportun de se tenir purement et simplement sur la défensive. Tout en donnant satisfaction à leurs adversaires, ils organisèrent une réunion en vue de la constitution d'une union des travailleurs catholiques de Sion et environs. M. l'abbé Savoy voulut bien accepter l'honorable tâche de continuer à cultiver le terrain de Sion où, peu de temps auparavant, M. l'abbé Pilloud avait trouvé un accueil si encourageant dans la réunion des Etudiants suisses.

La composition de l'auditoire, où prédominait l'élément ouvrier, ne devait pas peu contribuer au succès de la conférence.

M. l'ingénieur E. Dupont, un promoteur dévoué de la cause catholique sociale, ouvrit la réunion et proposa comme président de l'assemblée M. l'avocat Cyrille Pitteloud, qui, après quelques mots d'introduction, donna la parole au conférencier.

M. l'abbé Savoy, dont l'extérieur avenant et la parole chaude et persuasive gagnent immédiatement la sympathie de l'auditoire, retrace d'abord, en traits vigoureux, le portrait du socialisme et celui du catholicisme. Il nous montre les deux philosophies de la vie diamétralement opposées, inspirée chacune par une foi ardente : d'une part le socialisme faisant miroiter aux yeux des mécontents et des ouvriers l'image de la cité terrestre future, sans douleur, sans injustice, assurant le bonheur de tous dans une égalité parfaite ; d'autre part, le catholicisme promettant le bonheur terrestre obtenu par le devoir souvent accompli au prix de sacrifices, puis le bonheur infini dans l'autre vie. Laquelle de ces deux conceptions de la vie faut-il choisir ? Est-ce la foi socialiste ou la foi catholique qui inspirera notre vie ? M. l'abbé Savoy démontra, au nom de la raison, de la science historique et de la foi, que le paradis socialiste est une utopie, une illusion dangereuse et un mirage trompeur. Il invoqua ces mêmes autorités pour prouver que le catholicisme seul peut donner ici-bas le maximum de bonheur en attendant le bonheur sans fin. Mais à quelle condition le catholicisme tiendra-t-il ces promesses ? C'est à la condition que les catholiques tirent de leur foi toutes les conséquences pratiques qu'a si magistralement exposées Léon XIII dans son admirable encyclique sur la condition des ouvriers ; le catholicisme ne doit pas simplement servir de gardien des coffres-forts et de frein contre les passions populaires qui pourraient troubler le repos des jouisseurs ; il doit assurer à tous une participation équitable aux biens, même terrestres. Il faut que le privilégié de la fortune, de la situation ou de l'intelligence aille au peuple avec les sentiments du Christ lui-même.

Les cinq quarts d'heure que dura l'exposé de M. l'abbé Savoy produisirent sur l'auditoire une impression profonde. Sa parole fut accueillie avec une sorte d'avidité par une assemblée respectueusement silencieuse, peu habituée à entendre parler de questions sociales. Et maintes physionomies d'adversaires ne purent cacher l'émotion quand l'orateur condamna d'injustice au nom de Dieu, déclara le catholicisme innocent de toutes les intrigues égoïstes du capitalisme et montra dans l'Eglise la véritable consolatrice des affligés, la mère aimante des pauvres et des opprimés. Les applaudissements prolongés de l'assemblée ne furent qu'une faible manifestation de l'état d'âme de la plupart des auditeurs.

M. l'avocat Pitteloud ouvrit ensuite la discussion. M. Pignat, le malheureux conférencier du 14 juin précédent, avait glané un certain nombre de faits incohérents qui devaient démontrer l'insouciance de l'Eglise à l'égard des pauvres, l'hostilité du clergé contre les libertés populaires, la partialité du régime au pouvoir en faveur des classes aisées ; enfin, il se plaignit de l'exclusivisme des catholiques.

M. l'abbé Savoy, en quelques remarques brèves et courtoises, mais auxquelles la malchance du contradicteur ne manqua pas de donner une tournure finement ironique, eut vite raison des remarques de M. Pignat. La discussion offrit à M. l'abbé Savoy l'occasion d'éclairer quelques événements récents à la lumière de notre foi, d'insister sur la nécessité de l'union des Travailleurs catholiques de Sion, union dont il esquissa rapidement les avantages, d'engager enfin vivement les Valaisans et en particulier les Sédunois à entrer dans la voie tracée par Ketteler, Decurtins, et, par-dessus tous, par l'immortel Pape des travailleurs.

De nouveaux applaudissements ont été la réponse affirmative aux dernières paroles du conférencier. M. l'avocat Pitteloud a clos la réunion en remerciant chaleureusement M. l'abbé Dr Savoy et en félicitant le public pour son attitude digne.

La parole de M. l'abbé Savoy est tombée en une bonne terre, où elle se transformera en actes.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Le jubilé de M. le doyen Cuttat

La paroisse catholique de Thoune a fêté dimanche le 25me anniversaire des fonctions pastorales de M. le curé-doyen Cuttat.

Ce fut le 1er juin 1894 que M. Cuttat assuma la charge de la paroisse de Thoune. Le Kirchenbote, bulletin paroissial, a paru à l'occasion de ce jubilé sous des atours de fête, avec le portrait de M. le doyen Cuttat. Voici ce qu'il écrit en l'honneur du jubilaire : « Ce furent des années d'abnégation, de dévouement et de sacrifice pour le noble pasteur de nos âmes. Avec quelles difficultés n'a-t-il pas eu à lutter pour amener la paroisse au point de prospérité qu'elle a atteint ! Il lui en a coûté bien des peines, bien des douleurs, bien des sacrifices personnels. Mais il n'y a pas de victoire sans combat ! Pendant 25 ans, M. le curé Cuttat a travaillé à gagner l'affection et la confiance de ses paroissiens ; il peut goûter aujourd'hui la joie d'y avoir réussi. Avec une patience infatigable, à travers des embarras multiples, au milieu de nombreuses épreuves et de Dieu sait combien de déceptions, il a porté courageusement son lourd fardeau, avec un zèle toujours égal. Il a le droit aujourd'hui de jeter un regard satisfait sur l'œuvre qu'il a accomplie. »

Les fêtes du jubilé de M. Cuttat se sont déroulées dans la salle du Freienhof, dimanche soir. Toute la paroisse s'est trouvée réunie autour de son pasteur. Le président de la section paroissiale de l'Association catholique a exprimé au jubilaire les félicitations et les vœux de ses paroissiens. M. le doyen Cuttat a répondu avec émotion. Des chants, des morceaux d'orchestre, des déclamations ont donné à cette soirée un caractère charmant.

Le Congrès sténographique de Neuchâtel

Le XXVme congrès de l'Union sténographique suisse Aimé Paris, qui s'est clôturé dimanche et qui a été fréquenté par environ 300 participants, a eu un plein succès.

Le congrès avait été précédé, le vendredi après midi, d'une assemblée de délégués, à laquelle une quinzaine de sections étaient représentées.

Les fonctions du Comité central de Genève étant expirées, la section de Montreux a été choisie comme section directrice, pour l'exercice 1920-1921.

Le samedi matin, les jurys et la commission d'enseignement préparèrent, dans une séance commune, les concours de l'après-midi et du lendemain, examinant et arrêtant définitivement les textes des dictées.

Vers 4 heures eurent lieu les premiers concours professionnels (au-dessus de 130 mots), les concours de sténo-dactylographie et d'adaptation aux langues étrangères dans le superbe bâtiment de l'Ecole supérieure de commerce.

Un souper en commun, agrémenté d'une ravissante soirée, réunit tous les participants au Congrès. Un chaleureux discours d'ouverture y fut prononcé par M. Edouard Berger, le distingué directeur de l'Ecole de commerce et président du Comité d'organisation, dont la personnalité sympathique avait immédiatement conquis les congressistes et qui souhaita la bienvenue aux sténographes français et suisses. On entendit encore le président central, M. Durrmeier, de Genève, et M. l'avocat Mainoury, président de la Société sténographique du Doubs, qui rappela avec délicatesse le souvenir d'un maître aimé et l'un des vétérans de l'Union, M. le professeur Tartaglia, de Neuchâtel, enlevé par la grippe à l'affection des siens.

Le lendemain matin, dimanche, les concours de vitesse étaient repris dès 7 h. ½.

Enfin, à 1 heure, le banquet de clôture rassemblait à nouveau tous les participants, à la Rotonde, où de belles productions furent données, par les Armourins notamment. Le discours officiel de M. le Directeur Berger, président, le toast à la patrie de M. Ferd. Porchat, président du Conseil communal, le spirituel toast à l'Union sténographique suisse, de M. Ed. Quartier-La-Tente, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Instruction publique, les discours de Ch.-Ad. Barbier, inspecteur scolaire, et de M. l'avocat Mainoury, de Besançon, furent accueillis et coupés bien souvent par des tempêtes d'applaudissements. Les orateurs rappelèrent le beau passé de l'Union sténographique suisse et les splendides résultats enregistrés durant vingt-cinq années d'existence.

D'après le palmarès dont il fut donné lecture au banquet, 257 diplômes de 80 à 210 mots furent délivrés à Neuchâtel, pour les concours passés dans cette ville et pour ceux de 80 à 90 mots, organisés précédemment dans les sections.

Les sténographes fribourgeois qui participèrent au 25me congrès étaient au nombre de vingt.

Voici les noms des lauréats fribourgeois dont les diplômes ont été distribués à Neuchâtel pour les concours de dimanche dernier et pour ceux de juin, passés à Fribourg :

Vitesse de 80 mots : M. Léon Pignolet (félicitations du Jury) ; Mlle Marie Pellet (fél. Jury) ; Mlle Marie-Jeanne Daflion (fél. Jury) ; Mlle Jeanne Frachey ; M. Théophile Vogel ; Mlle Alice Hayoz ; Mlle Cécile Fasel ; Mlle Rose Chassot ; M. Georges Burdet ; Mlle Marguerite Alber ; M. Robert Hayoz ; Mlle Marguerite Menoud.

Vitesse de 90 mots : Mlle Marie Niquille (félicitations du Jury) ; Mlle Georgette Fuessler (fél. du Jury) ; M. Jules Schaller (fél. Jury) ; M. Robert Michel ; Mlle Hélène Perrier ; M. Paul Michel ; M. Charles Overney ; Mlle Pauline Fragnière ; Mlle Marie Pellet ; Mlle Marie-Jeanne Daflion ; Mlle Joséphine Kuser.

Vitesse de 100 mots : M. Louis Butty ; M. Robert Michel ; Mlle Marguerite Alber.

Vitesse de 110 mots : Mlle Joséphine Lauper.

Adaptation à l'allemand : Mlle Joséphine Lauper.

Ces résultats encourageront nos jeunes sténographes fribourgeois à travailler avec entrain et persévérance, en perfectionnant, avec leurs connaissances sténographiques, leur orthographe, ainsi que leur culture générale et professionnelle.

Les lauréats fribourgeois des concours de 60, 80 et 90 mots qui n'ont pas encore leur diplôme pourront le retirer au Lycée, demain soir, vendredi, de 8 à 9 heures.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Les incendies de forêts dans le Var

Les incendies de forêts, qui paraissaient circonscrits aux environs de Bormes (2000 hab.), ont repris et ont détruit le bois de Leouves. Plus de 30,000 hectares de bois seraient calcinés. La forêt du Dom est atteinte. Un camion automobile ayant transporté des troupes, deux matelots et un soldat ont été tués. Dans la soirée du 15, le feu menaçait la vallée de Saurebonne. Bormes est isolé, les communications téléphoniques sont coupées. Des secours partent de Toulon.

Collision — 5 morts

Un train allant de Gray à Chalindrey (Haute-Saône) est entré en collision avec un train de permissionnaires. Il y a eu cinq tués et vingt blessés. Les dégâts sont considérables.

SUISSE

Incendie du temple national de La Chaux-de-Fonds

Hier mercredi, après midi, entre 3 et 4 heures, un incendie a détruit de fond en comble le Temple national, situé sur une esplanade dominant la ville. L'immense voûte qui faisait la curiosité de cette église s'est effondrée dans un fracas formidable ; le déplacement d'air projeta hors de l'église, à quelques mètres de distance, plusieurs pompiers qui s'y trouvaient. L'admirable chaire provenant de l'Abbaye de Bellelay ainsi que l'orgue sont perdus. La tour a pu être préservée. Le temple datait de 1797. Il fut reconstruit peu après l'incendie de La Chaux-de-Fonds. On attribue le sinistre à l'imprudence d'un ouvrier ferblantier occupé à des réparations, qui aurait laissé, en quittant son travail, un réchaud allumé.

Chute mortelle

Le syndic Suter, de Beinwil, qui cueillait des cerises, est tombé si malheureusement qu'il a succombé.

Toujours le pétrole

A Monthey, Mme Angélique Genolet s'est brûlée si gravement avec du pétrole, en voulant attiser son feu, qu'elle est morte de ses blessures.

Noyé

On a découvert, à Martigny, dans un canal, le cadavre d'un petit garçon de 3 ans, dont la disparition était signalée depuis quelque temps.

FRIBOURG

Le 14 juillet à Fribourg

Un membre de la colonie française nous écrit :

Invitée par l'ambassade de France à Berne à fêter le 14 juillet, la colonie française a convié à ses côtés les représentants des autres pays alliés ainsi que des citoyens de la charmante cité de Fribourg, à fêter le 14 juillet, à l'Hôtel de Rome, en un banquet, qui fut débordant de patriotisme et d'enthousiasme.

Chacun sentait passer en soi la gloire immortelle de la France en ce 14 juillet, comme un frisson d'héroïsme et de reconnaissance envers nos grands morts.

Des toasts brûlants de sincérité ont été portés à la France victorieuse et gardienne des libertés, à l'Alsace-Lorraine redevenue française par la vaillance de nos bataillons, aux Alliés vainqueurs, à la noble Suisse qui, par ses institutions aussi démocratiques que loyales a donné, elle aussi, de son cœur et de sa liberté hospitalière.

Auditions du Conservatoire

Les deux dernières auditions d'élèves auront lieu, comme les précédentes, dans la grande salle de la Grenette. Demain, vendredi, 18 juillet, à 5 h. du soir, se produiront les élèves de M. Hafner (flûte). Pour terminer la série des auditions, nous entendrons encore lundi, 21 juillet, à 8 h. ½ du soir, les élèves de Mme Lombriser (piano), de M. Stœcklin (violon), et de Mlle Brulhart (chant).

L'entrée de toutes ces auditions est gratuite et les parents et amis de l'Ecole de musique y sont cordialement invités. Toutefois, la Direction du Conservatoire prie le public d'éviter les va-et-vient pendant l'exécution des morceaux et de garder le plus grand silence.

Examens de fin d'apprentissage au Technicum de Fribourg

A la suite des examens subis du 28 juin au 10 juillet, les apprentis suivants ont obtenu le diplôme d'ouvrier mécanicien électricien :

Avec la note très bien : MM. Joseph Vonderaa, Fernand Jonin, André Curty, Ernest Perrin, Mathias Caluori ; avec la note bien : MM. François Rossy et Frédéric Brohy.

Ont fonctionné comme experts : MM. Zeiser, de la Fonderie de Fribourg, et E. Pfefferlé, mécanicien au F. M. A.

La kermesse chrétienne-sociale

La fête de bienfaisance qu'organisent en faveur de leurs œuvres, dimanche, nos sociétés ouvrières chrétiennes-sociales réussira si le ciel veut bien se montrer clément et la population de Fribourg bienveillance et générosité.

Tout fait espérer que cette dernière condition sera remplie et que le public se pressera en foule aux Charmettes où seront installés, dans la rotonde et le jardin, les nombreuses et charmantes attractions qui se disputeront les visiteurs.

Devant l'insécurité du temps, les organisateurs ont abandonné leur première idée et ont décidé de faire la kermesse dans le cadre hospitalier des Charmettes, qui se prête si bien pour une fête populaire et qui offre toute sécurité contre les intempéries.

Des concours précieux ont été obtenus pour la partie récréative ; la part de l'imprévu a été réduite le plus possible ; la générosité fribourgeoise fera le reste.

Fête des pupilles à Romont

On nous écrit de Romont :

Le comité d'organisation, que préside M. Max Zimmermann, travaille fiévreusement à conserver à notre charmante cité sa vieille réputation de large et cordiale hospitalité. Il réserve aux pupilles fribourgeois et à leurs amis, nos hôtes de dimanche, un accueil chaleureux et enthousiaste. L'intérêt croissant qui s'attache à la question de la gymnastique, le terrain toujours plus fertile que rencontre ce noble sport en notre ville, les charmes de la nature glânoise, les sympathies de la population, tout fait présager une journée joyeuse et réconfortante. Ajoutons que le nouvel horaire facilitera grandement l'accès de notre chef-lieu. Il permettra ainsi aux amis de la gymnastique de se rendre très nombreux dimanche prochain, à Romont.

Hult sections participeront à notre fête, avec un effectif total de 250 pupilles. Nous pourrons apprécier comment barres parallèles, reck, cheval, anneaux, préliminaires contribuent à développer dans notre jeunesse le sang-froid, la souplesse des articulations et l'harmonie des formes. Un service religieux a été assuré pour les pupilles. Sur la place de fête, où sera dressée la cantine, la fanfare fonctionnera comme musique de fête. D'aimables jeunes filles vendront des drapeaux assortis et des fleurettes. La ville revêtira sa parure des grands jours.

Le sucre en juillet

L'Office cantonal de ravitaillement nous informe que le contingent de sucre à répartir pendant le mois de juillet est enfin arrivé dans ses dépôts.

La répartition aux communes est activement poussée, de sorte que dans quelques jours, les consommateurs pourront obtenir la quantité qui leur est attribuée.

Ce fâcheux retard dans les expéditions de sucre n'a pas pu être évité. Pour alimenter le trafic vers des ports méditerranéens, la Suisse doit fournir une grosse quantité de matériel roulant. Il en résulte que le nombre des wagons n'est plus suffisant pour assurer les expéditions régulières des marchandises dans l'intérieur du pays.

La foire du 15 juillet à Romont

On a compté, à la foire de mardi, 205 bœufs, vaches et génisses. Les bœufs se sont payés de 1300 à 1800 fr. ; les vaches, de 800 à 1500 fr. ; les génisses, de 700 à 1100 fr.

Il y a eu 33 chevaux ; prix 800 à 1800 fr. ; 61 moutons ; prix : 100 à 160 fr. ; 15 chèvres ; prix : 70 à 120 fr. ; 538 jeunes porcs ; prix : 100 à 150 fr. la paire.

Vu le temps favorable du matin, la foire a été très fréquentée ; les marchands y étaient nombreux ; il s'est fait beaucoup de transactions.

Baisse générale sur le bétail, surtout sur les porcs.

Il a été apporté quantité de cerises, qui se sont vendues rapidement à raison de 45 à 60 centimes le kilo.

Vol à Saint-Loup

Une forte somme a été volée, hier, à l'orphelinat de Saint-Loup. Ce vol doit avoir été commis par un nommé Hans-Rudolf Rohrbach, bourgeois d'Erlenbach, née le 10 juin 1898, de grandeur moyenne, cheveux châtains, front moyen, sourcils châtains, yeux gris-bleu, visage ovale ; le pouce gauche n'a pas d'ongle.

On croit que le voleur doit être parti en vélo du côté du canton de Vaud. Prière de renseigner la préfecture de Tavel.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cæcilia, Chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, jeudi, à 8 h. ½, répétition pour ténors et basses.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 17 juillet

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	78 90	80 90
Londres (livre st.)	24 67	25 07
Allemagne (marc)	35 85	37 85
Italie (lire)	64 25	66 25
Autriche (couronne)	15 40	17 40
Prague (couronne)	26 75	28 75
New-York (dollar)	5 39	5 79
Bruxelles	76 75	78 75
Madrid (peseta)	106 75	108 75
Amsterdam (florin)	211 30	213 30
Pétrograd (rouble)	35 —	39 —

CHRONIQUE DE LA GRUYÈRE

Bulle, 15 juillet.

Un groupe de dames de notre ville a eu la pensée d'ouvrir une souscription pour une médaille à offrir aux soldats mobilisés de Bulle. C'est une si bonne pensée que beaucoup l'ont comprise, et le chiffre nécessaire est presque atteint. De ces dons on fera, je l'espère, une noble médaille d'un beau dessin et d'une belle matière, évocatrice de la noblesse de nos soldats dans ces dures années de service prolongé pour la défense du pays.

Mais nos morts, qui ont donné leur vie, ceux-là ne recevront point la médaille. Pour eux, et pour tous d'ailleurs, il faudrait réaliser cette idée, qui n'est point nouvelle, d'un monument commémoratif offert par une souscription cantonale. Nous devons cet hommage à nos troupes. Leur longue patience à garder nos frontières, loin de toutes les douceurs du foyer, leur vaillance devant le bolchévisme menaçant, sont des vertus qu'il faut fixer dans la pierre ou le bronze, pour l'exemple de ceux qui suivront.

Le Conseil général était réuni, le 7 juillet, pour voter un supplément de dotation à la paroisse de Bulle, du chiffre de 70,000 fr., ce qui, avec la dotation de 1903, aurait fait un montant total de 120,000 fr. On a voté un supplément de 20,000 fr., soit en tout 70,000 fr. C'est insuffisant. Je sais les excellentes raisons qu'avait notre Conseil — très soucieux de la bonne marche de nos affaires communales, qu'il dirige d'une façon très compétente — de combattre le supplément de 70,000 fr. Je sais aussi que plusieurs juristes consultés ont déclaré la dotation de 1903 définitive. Mais le beau geste que nos conseillers communaux et généraux n'ont pas su faire : réparer l'erreur commise en 1903 et doter généreusement la paroisse ! Ce geste-là il aurait fallu le faire, au-dessus des contrats et des juristes, pour le devoir d'abord qu'il y a à réparer l'erreur quand on la connaît et que c'est chose possible, et pour la largeur d'esprit dont cet acte aurait été l'expression.

D'ailleurs, la paroisse relèvera l'impôt actuel, et trouvera d'autres ressources. Mais voilà, voilà, c'eût été plus élégant d'être largement doté par l'honorable commune.

Les choses graves voisinent avec les choses légères, fort irrévérencieusement souvent, mais non pas sans charme. Si bien que j'ose vous parler d'une exposition de lingerie qui était ouverte au public à l'hôtel des Alpes. J'ai promené là mes yeux incompétents et éblouis de tant de blancheur déployée. Ce sont, m'a-t-on expliqué, plusieurs dames et demoiselles de notre ville, qui ont fait toutes ces merveilles. Elles sont un hommage à leur goût et à leur patience. J'ai pu admirer, grâce à la complaisance d'un guide aimable et versé en ces matières, certaines pièces de filet brodé, décorant un store, et surtout une dentelle, ornant une nappe d'autel, d'un beau dessin moderne, ferme et large. Mais ce qui, je l'avoue, m'a séduit le plus, ce sont les petits meubles de luxe qu'un artisan de Gruyères, M. Dupré, exposait là, au cœur de toutes ces blancheurs légères. C'était un petit bureau, un chiffonnier, sobrement orné d'un filet de marqueterie, encadrant un bois soyeux et chaud, d'un travail parfait comme proportion et finesse d'exécution. Ces meubles ont du succès à Genève et à Zurich, et nous ignorions cela !

Jeudi dernier, la fanfare du collège Saint-Michel a passé, en musique, dans le joyeux mouvement du marché, à l'heure chaude et animée du milieu du jour. Cette jeunesse est allée à Gruyères, où elle a pu, grâce à une faveur spéciale, visiter le château, qui, malheureusement, n'est plus ouvert au public. Le groupe des moniteurs du collège faisait, ce même jour, une course de montagne en Gruyère. Et, le soir, on les voit repasser très gais, bruyants, expansifs, saluant les yeux curieux, au passage. C'est bien l'été.

Calendrier

Vendredi, 18 juillet

Saint CAMILLE DE LELLIS, confesseur

Après une jeunesse dissipée, saint Camille commença ses études à trente-deux ans pour se faire prêtre. Il supporta patiemment cinq infirmités fort pénibles, et mourut en 1614.

Sommaire des Revues

Revue des Jeunes. — 25 juin. — Albert Cherel : Le quiétisme de Lamartine. — A. D. Sertillanges : La vie intègre. — P. Mandonnet : Saint Thomas d'Aquin IV. Le novice Prêcheur. — Léon Vial : La parabole du mauvais semeur. — René Salomé : Art et liturgie. — Th. Mainage : L'épiscopat français et la question sociale. — Les Livres, par M. Jacquin, Georges Goyau. — Notes bibliographiques. — 3, rue de Luynes, Paris, VII.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 17 juillet

BAROMÈTRE

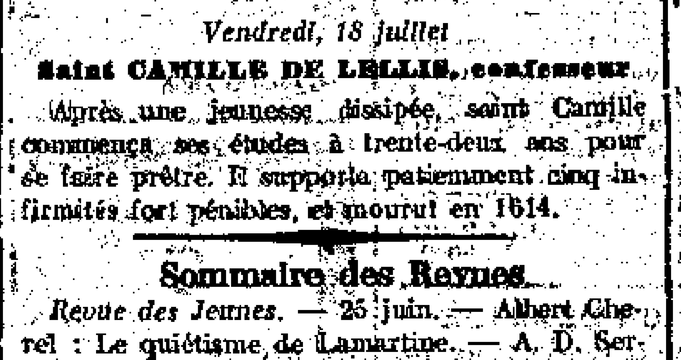

THERMOMÈTRE C.

Juillet	11	12	13	14	15	16	17	Juillet
7 h. m.	14	16	14	11	11	9	16	7 h. m.
11 h. m.	21	22	13	14	16	16	14	11 h. m.
7 h. s.	18	19	14	15	10	19		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 17 juillet, midi

Beau temps ; petite bise.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

LE TRAITÉ DE PAIX

A la Chambre française

Paris, 17 juillet.

(Havas.) — A la commission de la paix de la Chambre M. Charles Benoist, continuant mercredi matin l'exposé de son rapport sur le traité de paix, dit que, en dehors du plébiscite, après les 15 années d'occupation du Bassin de la Sarre, il n'existe pas de sanction territoriale dans le cas où l'Allemagne ne payerait pas l'indemnité.

Examinant les clauses relatives à l'Alsace-Lorraine, il regrette que Landau soit laissée à l'Allemagne et que le traité ne rende pas à la France sa frontière de 1814. La possession du fossé du Rhin aurait eu pour la France une grande importance historique. Il constate que le retour de l'Alsace-Lorraine s'est opéré sans aucune protestation.

En ce qui concerne l'Autriche, le rapporteur signale l'intérêt de la reconnaissance par l'Allemagne de la stricte indépendance de la frontière de l'Autriche, qu'elle s'engage à respecter. L'Allemagne reconnaît également la complète indépendance des Tchécoslovaques.

M. Charles Benoist observe que les nouvelles frontières laissent à l'Allemagne le saillant de Glatz, qui s'enfonce dans la Bohême et peut constituer un danger pour la Tchécoslovaquie.

En terminant, l'après-midi, son exposé, M. Charles Benoist a dit, à propos des nouvelles frontières orientales de l'Allemagne que les limites données par le traité à la Pologne paraissent bien établies. Une Pologne indépendante et forte servira de barrière entre la Russie et les empires centraux.

La commission a entendu ensuite M. Sibille sur les clauses du traité relatives aux ports, aux voies d'eau et aux voies ferrées et comportant la liberté de transit à travers l'Allemagne, ainsi que l'égalité de traitement pour les puissances alliées. Les ressortissants des puissances alliées jouiront des mêmes avantages que les Allemands. Certaines clauses pourront être revisées par la Société des nations.

L'œuvre de réparations

Paris, 17 juillet.

(Havas.) — M. Klotz a déposé à la Chambre le projet approuvant la convention avec la société dénommée « Crédit national », pour faciliter la réparation des dommages causés par la guerre. La société, au capital de cent millions de francs, fera des avances à échéance maxima de dix ans, jusqu'à concurrence de 500 millions. Les fonds seront procurés par l'émission en France et à l'étranger d'obligations gagées par l'inscription au budget de l'Etat d'annuités correspondant à leurs charges d'intérêt et d'amortissement.

Au Sénat français

Paris, 17 juillet.

(Havas.) — Au Sénat, M. Dubost, président, au cours d'une allocution, a évoqué le défilé du 14 juillet et a terminé ainsi :

« Les fiers et francs regards des soldats disaient : Nous avons préservé la France du plus grand des périls par le génie guerrier de notre race ; nous vous la remettons sauvée et forte ; à vous de la faire grande dans la paix et juste dans le monde. Obéissons à cet appel. »

M. Pichon s'associant au nom du gouvernement a dit :

« Jamais notre fête nationale n'a été à un égal degré une fête de l'humanité. Il faut que les vivants soient dignes des morts. Il faut que, pour l'œuvre de réparation des maux dont nous avons souffert plus que tout autre et pour le développement fécond d'une paix interdisant à jamais la guerre, nous sachions nous imposer une union sans laquelle tous les sacrifices seraient vains. *(Applaudissements.)* Il faut que tous les peuples vainqueurs soient décidés à faire de la victoire le point de départ d'une ère de travail, d'ordre et de liberté dont doit bénéficier le monde entier. *(Applaudissements unanimes.)*

Les conférences des Alliés

Paris, 17 juillet.

Le conseil suprême allié a entendu M. Venizelos au sujet de l'occupation par les Grecs d'Aïdin en Anatolie.

La délégation autrichienne a adressé deux notes, demandant que le ravitaillement de l'Autriche, qui devait s'arrêter à mi-juillet, continue en août et en septembre et présentant des observations sur les clauses navales et aériennes du traité de paix.

La délégation allemande a envoyé une note demandant des renseignements au sujet de la mission de commissaires alliés qui arriva à Memel.

M. Sayenji quittera Paris jeudi soir, à destination de Marseille, où il s'embarquera pour le Japon.

M. Poincaré en Belgique

Bruxelles, 17 juillet.

(Havas.) — La réception de M. Poincaré à la Chambre belge aura lieu le 22 juillet. Le président de la Chambre et M. Poincaré prononceront des discours.

Koltchak et les Alliés

Paris, 17 juillet.

(Havas.) — A l'occasion de la signature de la paix, Koltchak a télégraphié à M. Clemenceau ses félicitations, ajoutant que la Russie, qui garde le deuil imposé par sa lutte non encore achevée pour son existence et sa dignité nationales, se réjouit sincèrement de cet événement heureux mettant fin à une longue période de souffrances et de sacrifices, que couronnent victorieusement l'œuvre de justice et de liberté accomplie par les Alliés.

M. Clemenceau a remercié, en ajoutant que les Alliés, et particulièrement la France, ne sauraient oublier les services rendus par les armées russes pendant les premières années de la guerre et l'héroïsme dont elles firent preuve. Il forme des vœux ardents pour que les défenseurs de la liberté et de l'existence nationale de la Russie sortent triomphants de la lutte. Les Alliés ont le ferme espoir de voir bientôt la Russie reprendre sa place dans le concert des grandes nations démocratiques. »

La délégation bulgare de la paix

Paris, 17 juillet.

(Havas.) — La délégation bulgare dont l'arrivée est escomptée pour le 25 juillet est ainsi composée : Théodorof, président du conseil ; Ganef, ministre de la justice ; Sakysof, ministre du commerce ; Stamboulisky, ministre des travaux ; Sarafof, ancien ministre des finances. La délégation sera accompagnée de sept conseillers, parmi lesquels Guéchoff, ex-président du conseil général ; Loukoff, chef de l'état-major de l'armée. Un certain nombre d'experts, de secrétaires et de télégraphes accompagnera la délégation.

Nouvelle avance de la Banque de France

Paris, 17 juillet.

(Havas.) — Le Sénat a adopté le projet, déjà voté par la Chambre, approuvant la convention entre le ministre des finances et la Banque de France, accordant une nouvelle avance de trois milliards à l'Etat, ce qui porte le total de l'avance de la Banque de France à 40 milliards.

A Fiume

Milan, 17 juillet.

On mande de Fiume au *Corriere della Sera* :

Le 14 juillet, le gouverneur de Fiume, général Grazioli, a rendu visite aux soldats français blessés ou malades. Cet acte a produit une excellente impression.

Les fêtes de Londres

Paris, 17 juillet.

(Havas.) — Les détachements de troupes belges, italiennes, polonaises, serbes, grecques, tchéco-slovaques, roumaines et siamoises qui participèrent aux fêtes de la victoire, le 14 juillet, sont partis hier soir, mercredi, pour Londres, où ils participeront à la fête militaire du 19 juillet.

Les câbles sous-marins

Londres, 17 juillet.

(Havas.) — A la Chambre des communes, M. Forester annonce que le gouvernement a décidé d'abolir la censure des câbles télégraphiques, à partir de minuit, dans la nuit du 23 au 24 juillet.

M. Bonar Law a déclaré que le gouvernement a l'intention d'étudier le remaniement du cabinet, mais il n'a pas pu fixer de date.

Le prince de Galles ira au Canada

Londres, 17 juillet.

(Havas.) — A la Chambre des communes, M. Long, ministre des colonies, annonce que le prince de Galles s'embarquera à Corfou, le 5 août, à bord d'un cuirassé, à destination du Canada.

Au Sénat américain

Washington, 17 juillet.

(Havas.) — Un débat animé s'est engagé à la commission des affaires étrangères du Sénat sur la résolution Lodge demandant au président de fournir au Sénat des renseignements sur le traité secret ayant existé entre le Japon et l'Allemagne, suivant un radio de Moscou. M. Hitchock objecte que cette résolution repose sur des informations auxquelles il serait indigne d'ajouter foi. La commission a cependant adopté la résolution.

Washington, 17 juillet.

(Havas.) — Au Sénat, le républicain Norris attaque la Société des nations. Il déclare que l'Angleterre, la France, l'Italie et la Russie ont échangé au début de 1917 des promesses secrètes avec le Japon au sujet de Chantoung. L'Angleterre promit de soutenir les prétentions japonaises sur le Chantoung en échange de l'appui des prétentions britanniques sur certaines îles allemandes du Pacifique. La France fit les mêmes promesses au sujet du Chantoung pourvu que le Japon consente à la rupture des relations entre la Chine et l'Allemagne. M. Norris cite une prétendue correspondance diplomatique publiée en avril 1918 par plusieurs journaux sous la forme « Correspondance de Paris ». M. Norris affirme que la ratification du Pacte de la Société des nations et le transfert du Chantoung constitueraient la page la plus sombre de l'histoire nationale.

L'incident de Berlin

Paris, 17 juillet.

(Havas.) — M. Lersner, de la délégation allemande à Versailles, a adressé au gouvernement français une lettre autographe, exprimant au nom du gouvernement allemand ses regrets pour le meurtre du sous-officier français à Berlin. Il ajoute que son gouvernement est prêt à accorder les réparations nécessaires. Le gouvernement français n'a pas encore répondu.

Photographies truquées

Paris, 17 juillet.

(Havas.) — Le service de propagande allemand répand des photographies de prisonniers allemands, rentrant de France, dans un état de dépression physique affligeant. Ces photographies sont truquées, le rapatriement des prisonniers allemands n'ayant pas commencé.

Le Parlement de Weimar

Weimar, 17 juillet.

L'Assemblée nationale a discuté la question de la peine de mort.

Une proposition de supprimer la peine de mort a été repoussée par 151 voix contre 129.

Vers la fin de la séance, un individu s'est avancé subitement et a jeté un gros paquet de prospectus dans la salle. Les prospectus étaient intitulés : « Les Dadaïstes contre Weimar » et signés : « Comité central dadaïste de la révolution mondiale ».

L'individu, auteur de l'incident, s'est éloigné en gesticulant.

(Le dadaïsme est une nouvelle excentricité artistique et littéraire comme le cubisme, le futurisme, le marinettisme, etc.)

Les spartaciens allemands

Stettin, 17 juillet.

Le cartel des syndicats des socialistes indépendants proclame la grève générale jusqu'à ce que ses demandes relatives à la levée de l'état de siège, la mise en liberté des prisonniers, la révocation du général von Oven et la reconnaissance des conseils d'ouvriers soient acceptées. A la suite de cette sommation, les ouvriers de toutes les exploitations se sont mis en grève mercredi matin. On envisage la possibilité d'une grève des bourgeois.

Une république de Birkenfeld

Birkenfeld, 17 juillet.

Dans la province de Birkenfeld, la République de Birkenfeld a été proclamée comme république autonome, dans le cadre de la République allemande. Un gouvernement provisoire a été constitué. L'ancien gouvernement reste au pouvoir jusqu'à ce que la Diète nouvellement élue ait décidé du sort ultérieur du pays.

(La province de Birkenfeld, voisine du Palatinat, dépendait jusqu'ici du grand-duché d'Oldenbourg. Elle est destinée à suivre le sort de la République rhénane.)

Guillaume II et l'impératrice Augusta

Paris, 17 juillet.

(Havas.) — On confirme d'Amerongen que l'ex-empereur et l'impératrice, qui sont souffrants, gardent la chambre.

La prochaine grève générale

Milan, 17 juillet.

Les journaux s'occupent beaucoup de la grève générale prévue pour les 20 et 21 juillet.

L'*Avanti* publie un ordre du jour du Labour Party anglais, qui devrait être approuvé dans des meetings qui auront lieu dimanche prochain dans toute l'Italie. L'ordre du jour salue les révolutionnaires communistes en Hongrie et en Russie et demande d'interrompre toutes les opérations militaires contre ces républiques. Aux meetings de dimanche, divers députés socialistes, qui se sont mis à la disposition des organisateurs, prendront la parole. Une partie du groupe parlementaire restera à Rome pour parer à toutes éventualités. La direction du parti socialiste, les dirigeants de la fédération du travail et des dirigeants du syndicat des cheminots se réuniront en permanence à Milan pendant les 20 et 21 juillet.

Milan, 17 juillet.

On annonce que l'ordre du jour de la Confédération catholique italienne des travailleurs (voir *Nouvelles du jour*) se rapporte à la situation antérieure au 5 juillet, et que, à la suite des événements arrivés depuis lors, la Confédération a réservé son jugement définitif quant à la grève.

La Fédération provinciale de Brescia des ouvriers textiles, comptant 6000 ouvriers et ouvrières rattachés au syndicat catholique social, a pris nettement parti contre la grève.

Grève d'équipages de vaisseaux

New-York, 17 juillet.

(Havas.) — Les équipages d'une douzaine de vaisseaux étrangers inscrits au port de New-York se sont mis en grève, demandant un salaire égal pour tous les équipages hauturiers.

Les équipages de navires hollandais, danois, norvégiens et suédois se sont également mis en grève.

Le clergé italien

Rome, 17 juillet.

A la suite de l'exposé des conditions misérables du clergé, présenté par les évêques de la région de l'Emilie, au ministre garde des sceaux, le ministre a envoyé au cardinal Gusmini, de Bologne, une lettre dans laquelle il renouvelle les assurances déjà annoncées au cardinal Maffi.

Un cambriolage

Milan, 17 juillet.

A la Chambre du travail, on a cambriolé un coffre-fort contenant 45,000 francs.

Le combat des Espagnols contre Erraissouli

Madrid, 17 juillet.

(Havas.) — Au cours d'un combat au Maroc, les Espagnols ont eu deux commandants, un capitaine, un lieutenant et 34 soldats tués ; un lieutenant-colonel, deux capitaines, sept lieutenants et 85 soldats blessés.

Grand incendie en Ecosse

Perth, 17 juillet.

(Havas.) — Un incendie a éclaté dans un dépôt de whisky. L'alcool enflammé s'est répandu dans les rues, détruisant une maison ouvrière, et en endommageant d'autres. De nombreuses familles sont sans abri. Les dégâts s'élèvent à des centaines de milliers de livres sterling.

Démission du cabinet espagnol

Madrid, 17 juillet.

Le cabinet Maura a démissionné.

Madrid, 17 juillet.

(Havas.) — La démission du cabinet a eu lieu à la suite du vote relatif aux scrutins électoraux.

M. Dato a décliné la mission de constituer le nouveau ministère.

Explosion sur un navire anglais

26 morts

Cardiff, 17 juillet.

(Havas.) — Une explosion s'est produite à bord du steamer *Rosdeil*. Il y a 26 tués.

SUISSE

Les Tessinois

Lugano, 17 juillet.

L'assemblée générale ordinaire de la société *Pro Ticino*, qui réunit les Tessinois des divers cantons de la Suisse, aura lieu, cette année, à Neuchâtel, le 20 juillet, à l'Aula de l'Université.

Demandez à votre épicier
LE THÉ CEYLAN „STANDARD“
Véritable mélange anglais

†

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de
Monsieur Alphonse CUONY
Instituteur à La Corbaz
aura lieu samedi, 19 juillet, à Villarepos, à 7 h.

†

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de
Madame FLEURY-ECABERT
aura lieu vendredi, 18 juillet, à 8 heures, en l'église du Collège.

A. Murith
46 RUE DE LAUSANNE-FRIBOURG
TÉL. 143
Fleurs Naturelles & Plantes

BOUCHERIE DU CARTEL
J'ai l'honneur d'informer les sociétaires et le public que je tiendrai un BANC dès
Samedi prochain 19 juillet
VIANDE DE 1re QUALITÉ
Se recommande, BROHY Fils.

Vente immobilière

Le **jeudi 24 juillet, à 2 heures de l'après-midi**, à l'auberge de Courtaman, les hoirs de **M. Jean-Baptiste EGGER** vendront aux enchères publiques les immeubles qu'ils possèdent sur le territoire de Courtaman : **maison d'habitation**, avec grange, écurie, remise et étable à porcs en parfait état d'entretien, ainsi que **4 poses env. de terrain très fertile**, avec arbres fruitiers.

Les conditions seront lues avant la vente et déposées au bureau du soussigné.

Par ordre : **Dr Henri DERRON, not.**

Location d'auberge

La commune de Ménières expose en location pour le terme de six ans, son auberge communale avec ses dépendances, pré, jardin, grange, écurie et assots.

Les enchères auront lieu **lundi, 21 juillet, à 1 heure précise.**

Gain assuré et avantage sérieux.

Par ordre : **Le Secrétaire.**

LAUSANNE
Hôtel - Restaurant
A vendre ou à louer, tout de suite, au centre de la ville, hôtel neuf, moderne, entièrement meublé (33 lits), avec restaurant et café.
Affaire très recommandable pour preneur actif.
Offres sous chiffres D 35014 D, aux **Annonces-Suisses S. A., Lausanne.** 4910

A vendre immédiatement, aux confins de trois districts

superbe domaine

de 70 poses, au même mas, avec bâtiments de première valeur, 5000 pieds cubes de foin, grange à pont, belles écuries, fosse à purin, habitation de 8 chambres, machines actionnées par moteur électrique.

Entrée en jouissance le 22 février 1920.

S'adresser à l'**Agence Immobilière A. Frossard**, rue du Pont Suspendu, 79 **Fribourg.**

FROMAGE gras, vieux

Gras, Ire qual., été 1918 ; 3/4 gras, hiver 18/19 tendre, assez salé ; prix officiel.

Joindre les cartes à la commande

Les cartes, lettres R. S. T. V. W sont acceptées jusqu'à fin juillet. La livraison du fromage peut se faire plus tard, selon les besoins de l'acheteur

SANS CARTES, fromage maigre, vacherin, tommes de chèvres, sérac. 5001-899

Max. GUENNET, fromages, Grand'Rue, 43, BULLE.

Hôtel & Bains de Crochet

BEX-LES-BAINS (Vaud)

Bains salins, carbo-gazeux, etc. Cuisine soignée. Grand parc ombragé. — Concerts. — Garage.

CONFÉDÉRATION SUISSE

ÉMISSION

DE

Bons de caisse 5 % à trois ans pour les besoins du ravitaillement du pays

IIme série

Le Conseil fédéral a décidé, dans sa séance du 10 juin, d'émettre des bons de caisse pour consolider une partie des dépenses de ravitaillement du pays, et cela aux conditions suivantes :

Intérêt : Ces bons de caisse sont émis avec taux d'intérêt à 5 % l'an, munis de coupons semestriels aux 26 juin et 26 décembre ; la première échéance est au 26 décembre 1919.

Remboursement : Ces bons de caisse sont remboursables **au pair, le 26 juin 1922.**

Coupures : Ces bons sont émis en coupures de 100 fr., 500 fr., 1000 fr., 5000 fr. et 10,000 fr. de capital nominal.

Domiciles de payement pour les coupons et le capital : Les coupons et les titres remboursables sont payables sans frais à la Caisse d'état fédérale, à Berne, à toutes les Caisses d'arrondissement des postes et des douanes, à tous les guichets de la Banque Nationale Suisse et des autres banques et maisons de banque suisses.

Certificats nominatifs : Ces bons de caisse sont **au porteur** ; ils peuvent être déposés, sans frais, contre certificats, nominatifs, à la Direction des Services fédéraux de caisse et de comptabilité, à Berne. Ces dépôts ne peuvent être inférieurs à mille francs de capital.

Prix de vente : Le prix de vente est fixé à

98 ½ %

avec intérêts courus dès le 26 juin 1919.

Rendement : Le rendement net est de **5 ½ %.**

Domiciles de vente : Ces bons de caisse peuvent être obtenus aux prix ci-dessus **à tous les guichets de la Banque Nationale Suisse, à toutes les banques et maisons de banque suisses et à toutes les caisses d'épargne et de prêts.**

Bulletin de souscription : Le bulletin de souscription ci-dessous doit être détaché et remis à une banque. Les demandes seront prises en considération au fur et à mesure qu'elles seront présentées.

Berne, le 20 juin 1919.

Département fédéral des finances :
MOTTA.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Bulletin de souscription

Le ..... soussigné ..... désire ..... acheter

Fr. .....

Bons de caisse fédéraux 5 % à trois ans pour le ravitaillement du pays, IIme série, au cours de 98 ½ %

Remboursables au pair le 26 juin 1922

Coupures :

..... bons à . . . . . fr. 100.—
..... » . . . . . fr. 500.—
..... » . . . . . fr. 1000.—
..... » . . . . . fr. 5000.—
..... » . . . . . fr. 10,000.—

Signature : .....

Adresse : .....

....., *le* ..... *1919.*

VOLONTAIRE

Jeune suisse allemand, étudiant du Technicum, **demande** pour les vacances, place comme volontaire dans bureau d'industrie ou de commerce, pour se perfectionner dans la langue française.

Adresser offres : **Direction du Technicum.**

Bonne sommelière

parlant le français et l'allemand (connaissant la cuisine) sérieuse et de toute confiance, trouverait place pour le 1er août, dans bon café de la ville.

S'ad. s. P 4892 F à **Publicitas S. A., Fribourg**

On demande
dans bureau de poste de la Suisse allemande,

JEUNE HOMME

de 16 ans, simple, robuste et honnête pr apprendre le service de facteur et la langue allemande. Entrée dans 8-15 jours.

Offres sous P 4873 F à Publicitas S. A., Fribourg.

DEMOISELLE

échangerait conversation française contre conversation italienne. 4995

S'ad. s. P 4904 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE
pour Thoune, pour le premier août,

JEUNE FILLE

connaissant la cuisine et les travaux d'un jeune ménage soigné. Adresse sous chiffres X 843 T à Publicitas S. A., **Thoune.**

A VENDRE

un fourneau-potager à 3 trous, avec bouillotte, à l'état neuf.

S'adresser à **M. Ernest Rime, Varis, 29.**

A VENDRE
un char

à ressorts, en bon état, essieux 16 lignes. 5002

S'ad. à Publicitas S. A., **Bulle**, sous P 1588 B.

Baisse sur la charcuterie

Saucissons le kg. Fr. 5.—
Salamis » » 6.—
expédie à partir de 2 kg. la

Boucherie Chevaline Centrale
Louve, 7, LAUSANNE

ARCADES

Avenue de Pérolles, 1 arcades, avec chambre et cuisine, convenant pour magasins, bureaux, etc., sont à louer pour le 25 juillet prochain ou date à convenir.

S'adresser au bureau de **G. Meyer, architecte.**

Domaine à louer

Le soussigné met en soumission, pour le terme de six ans, le **domaine de Posez**, de la contenance de 56 poses en un seul mas, avec bâtiment d'exploitation au centre du domaine. Eau et lumière électrique.

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions sous pli fermé jusqu'au **samedi 2 août, à 8 heures du soir.** P 4870 F 4976

Arconciel, le 15 juillet 1919.

Henri GROSS.

SOMMELIÈRE

active et sérieuse et présentant bien, trouverait place tout de suite dans grand restaurant.

A la même adresse, on **demande une**

jeune fille

pour aider aux travaux du ménage. Vie de famille.

Les deux places sont bien rétribuées.

Adresser offres et références sous P 2668 C à Publicitas S. A., **Chaux-de-Fonds.** 4951

CONCIERGE

Ménage avec deux enfants **demande place de concierge** ou concierge-jardinier.

S'adresser sous chiffres P 4820 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

A REMETTRE
deux excellents et anciens

magasins de modes

attenants, dont un (spécialité de deuil) dans une principale ville de la Suisse rom., réalisant de beaux bénéfices Reprise et marchandises 15,000 fr.

S'ad. à **M J. Christin, arbitre de commerce,** (anc. juge), **11, r. Prince, Genève.** 4978

F. Bopp

AMEUBLEMENTS
Rue du Tir, 8
FRIBOURG

Lits anglais
Lits d'enfants
depuis **32 fr.**

A vendre

à la Neuveville, un immeuble de construction récente, en parfait état. 4 appartements de bon rapport. Prix : **16,000 fr.**

S'adresser par écrit sous chiffre P 4906 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

Bonne
OCCASION

pour un jeune homme

agriculteur

sachant traire et faucher, aimant apprendre l'allemand, Bons gages et bonne vie de famille assurée, chez M. **Théod. Rohr, Bligenwil** (Argovie).

ON DEMANDE
jeune fille

de 18 à 20 ans, robuste et de bonne moralité, comme aide dans pension de la Chaux-de-Fonds. Entrée immédiatement.

Adresser offres avec certificats sous P 28707 C à Publicitas S. A., **Chaux-de-Fonds.** 5009

ON DEMANDE
pour la Tour de Peilz près Vevey, pour le 1er août,

JEUNE FILLE

connaissant la cuisine et les travaux du ménage.

Ecrire s. C. 25797 L, à Publicitas, S. A., **Lausanne.** 5011

A LOUER

immédiatement ou pour date à convenir, au No 208, rue de la Préfecture, une belle cave voûtée. Prix : **12 fr.** par mois ou **120 fr.** l'an. — S'adresser à **L. Hertling**, architecte.

Blanchissage naturel

de toiles sur prés
DÉPOT CHEZ
Fçois GUIDI
Denrées coloniales
Cotons et laines
Derrière St-Nicolas
TÉLÉPHONE

Myrtilles fraîches

1 caisse de 5 kg. Fr. 9.—
2 caisses » 5 kg. » 17.80
3 » » 5 kg. » 26.—
franco contre remboursement, envoyé promptem.
Léopold Bernasconi Lugano.

EMPRUNT HYPOTHÉCAIRE

Une vingtaine de mille francs sont demandés sur immeuble de rapport. Intérêt 6 %.

Ecrire sous chiffres P 4900 F à PUBLICITAS S. A., FRIBOURG. 4992

Obwieszczenie!

Rozporządzeniem Ministerjum Spraw Wojskowych w Warszawie zostali powołani do służby wojskowej obywatele polscy, zamieszkali zagranicą, urodzeni w roku **1896, 1897 i 1898.**

Powołanie wyżej wymienionych roczników odbywa się z następujących terytorjów Rzeczypospolitej Polskiej: dawna Polska Kongresowa z wyjątkiem gub. Suwalskiej, cała Galicja i z gub. Grodzeńskiej powiaty białostocki, bielski i sokołowski (Sokółka).

Do dnia **25** b. m. mają wszyscy pochodzący z tych terytorjów i podlegający poborowi wyżej wymienionych roczników zgłosić się piśmiennie lub też osobiście w urzędzie attaché wojskowego przy Poselstwie Polskim w Bernie, **Kollerweg 11**, przedkładając dokumenty legitymacyjne (paszporty) oraz 2 fotografje.

W dniach **10**-go i **11**-go sierpnia 1919 roku między godziną **10**-tą a **12**-tą przedpołudniem w lokalu attaché wojskowego w Bernie naznacza się przegląd poborowych.

Nieuzasadnione niezgłoszenie się wzgl. niestawienie się do poboru podlega tym samym wojskowo-sądowym przepisom, które obowiązują na obszarach Rzeczypospolitej Polskiej.

Poselstwo Polskie w Bernie.

La Tuilerie fribourgeoise S. A.

à GUIN

accorde à ses honorables clients et acheteurs une réduction de prix de 10 %.

A disposition : Briques, tuiles, tuiles à emboîtement en tous genres, drains de toutes dimensions. Briques évidées pour plafonds d'écuries, fabriques et habitations. Chaux grasse, blanche, éteinte ; blanche convenant pour le sulfatage de la vigne, des pommes de terre et des champs.

Se recommande, P 4879 F 5014

TUILERIE DE GUIN.

L F G S
Aucune nourriture n'est plus avantageuse que
l'Aliment Complet
pour volailles de la
Maison F. GYSLER, à Lausanne (Tél. 46.75)
Prix : **75 fr.**, 100 kg. ; **38 fr.**, 50 kg. ; **19 fr. 50**, 25 kg. ; **8 fr.** 10 kg. P 33192 L 4802

Dimanche 20 juillet
CONCERT
au Buffet de la gare de GROLLEY
INVITATION CORDIALE
P 4893 F 4990 **Le tenancier.**

Spécialités de COULEURS
POUR LA
Peinture à l'huile
en poudre ou préparées
Huile de lin dégraissée
Essence de térébenthine
Siccatif. - Vernis. - Pinceaux
Droguerie CHRISTINAZ
Rue de Lausanne, 67, Fribourg.

TOURBE

A vendre tourbe de Ire qualité, levée à la main, en gros et en détail. Prix avantageux.

S'adresser : **Jos. ROGGO, Heitiwil, Guin.**

AVIS

Les soussignés portent à la connaissance du public qu'ils ont ouvert un **atelier mécanique** pour la réparation des autos, motos, vélos, etc.

Vulcanisation. Achat. Vente. Echanges
Réparations mécaniques en tous genres. Accessoires
Essences. Huiles. Graisses
— Location —
Travail prompt et soigné

Se recommandent, P 10047 F 4123

J. & L. HENSELER & PERNET
Atelier mécanique
7, rue du Nord, FRIBOURG.

Domestique de maison

muni d'excellentes références, connaissant intérieur et jardinage, **demande place**, éventuel. comme gardien de maison.

Offres s. P 4912 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Domestique de campagne

soigneux, sachant traire, **demande place** dans petite famille. 5006

Offres s. P 4911 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Jeune fille

connaissant les travaux de ménage et sachant faire une bonne cuisine bourgeoise **demande place.**

S'adresser par écrit sous P 4910 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

On désire placer

en pension, à la campagne, pendant les vacances, dans bonne famille d'instituteur ou chez un ecclésiastique, un

jeune étudiant

du Collège Saint Michel, Suisse allemand, afin de se perfectionner rapidement dans la langue franç.

Offres avec indication du prix de pension sous P 4818 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Jeune fille

ayant travaillé une année dans un commerce d'épicerie, demande place comme

VOLONTAIRE

dans un petit commerce d'épicerie ou droguerie, où elle aurait l'occasion d'apprendre à fond la langue française. Vie de famille désirée — Offres à **case postale 15341, Appenzell.** 4977

GARÇON

de 13 14 ans, trouverait place pour apprendre la langue allemande.

Occasion d'aller à l'école. Il devrait aider au magasin. 4975

F. J. Dahinden, marchand de meubles, **Entlebuch**

Bonne famille cathol. de la Suisse allemande, **demande**

un jeune homme

robuste, de la Suisse française, désirant apprendre la langue, comme aide dans les travaux de la campagne.

A s'annoncer auprès de **Ph. Sager, Stavia, Estavayer.**

ON DEMANDE
une
cuisinière

munie de bonnes références, pour service d'un Monsieur seul, à la campagne. 4997

S'ad. sous P 4907 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

OCCASION

A vendre immédiatement une très jolie

mule

espagnole, de toute sagesse, avec ou sans harnais et voiture.

Lt. Col. de Diesbach, La Schurra, Fribourg.

Avendre

deux superbes lauriers roses de 2 m. haut en fleurs, 2 jouhas, de 1 m. 50 haut.

S'adresser à **Marie Peiry, Montévraz.**

Villa à vendre

de 14 pièces, avec jardin de 3000 m². 4893

Prix : 38,000 fr.

S'adresser sous chiffres P 4712 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

A vendre d'occasion chaudière en fonte

120 litres. — S'adresser **au concierge de la Bibliothèque cantonale, Fribourg.** 4998